



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 24/06/2025

Objet : Ressources humaines : pôle Enfance Jeunesse

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 juin à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, AILLAUD Marion, ROBERT Carole, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel,

Absents excusés : Mmes BERNARD Myriam, KERBOUA Yasmina, Mrs. VARCIN Alexandre.

Absents : M. AKLA Mohammed, CHAMBRE Emmanuel, Mmes MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline.

Procurations : Mme KERBOUA Yasmina a donné procuration à Mme AILLAUD Karine.
M. VARCIN Alexandre a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. Gilles GONCALVES a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2025

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 24/06/2025

Délibération n° 2025/03/37

Objet : Ressources humaines : pôle Enfance Jeunesse

Afin d'assurer le fonctionnement du pôle enfance jeunesse pour l'année scolaire 2025/2026, Mme le Maire propose les créations de poste suivantes, au titre de l'article L332-23 1° du Code de la Fonction publique :

Du 1er septembre 2025 au 28 août 2026

- 1 poste d'adjoint technique de 23.5/35ème pour une durée de 1 an
- 1 poste d'adjoint technique de 28/35ème pour une durée de 1 an
- 1 poste d'adjoint technique de 29/35ème pour une durée de 1 an
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet pour une durée de 1 an

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer les postes proposés,
- Ces emplois appartiendront à la catégorie C.
- Ils seront rémunérés sur la base de l'indice brut 367 et majoré 366.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Malijai,
Le 24 juin 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20250824-2025_03_37-